

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de la transition écologique, de  
la biodiversité et des négociations  
internationales sur le climat et la nature

---

Secrétariat général  
Direction des ressources humaines

## Arrêté du 8 juin 2026

**portant modification de l'arrêté du 18 janvier 2023 relatif à la nomination et désignation des  
représentants de l'administration et du personnel au comité social d'administration ministériel et  
au sein de sa formation spécialisée**

NOR : TECK2612959A  
(*Texte non paru au Journal officiel*)

**La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales  
sur le climat et la nature,**

**La ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation,**

**Le ministre des transports,**

**Le ministre de la ville et du logement,**

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 251-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux  
d'administration dans les administrations et établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté-cadre du 30 juin 2022 relatif aux comités sociaux d'administration et aux formations  
spécialisées au sein du ministère chargé de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du  
ministère chargé de la transition énergétique ;

Vu l'arrêté du 30 août 2022 relatif à la composition et au mode de scrutin des comités sociaux  
d'administration et des formations spécialisées au sein des services du ministère chargé de la transition  
écologique et de la cohésion des territoires et du ministère de la transition énergétique ;

Vu l'arrêté du 18 janvier 2023 portant nomination et désignation des représentants de  
l'administration et du personnel au comité social d'administration ministériel et au sein de sa formation  
spécialisée ;

Vu le courriel de Madame Carla GABRIEL en date du 12 mai 2026 modifiant la désignation des représentants de l'UNIPÉF-UNSA ;

Vu le courrier de Madame Gwenaëlle HIRTZIG en date du 19 mai 2026 demandant le changement de positionnement au CSAM ;

**Arrêtent :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Le tableau de l'article 2 de l'arrêté du 18 janvier 2023 susvisé est remplacé par le tableau suivant :

<b>Organisations syndicales</b>	<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
FO	Madame Stéphanie FERRARI-PAILLET Monsieur Laurent JANVIER Monsieur François DENEUX Monsieur Edouard ONNO	Madame Malvina CAUBERE Monsieur Pierre VINCENT-LUCE Madame Claire FELD Monsieur Olivier GLEIZES
CGT	Madame Isabelle ROBERT Monsieur Gaétan SILENE Monsieur Yves-Antoine CANDÉ	Monsieur Michaël ROUX Monsieur Nicolas MAYER Madame Isabelle LEPLA
CFDT	Monsieur Dominique VINCENT Madame Jeannine MAGREX Monsieur Jean-Christophe SALUSTE	Madame Joëlle MARTICHOUX Monsieur Éric TAVERNIER Madame Carine DUMAS
UNIPÉF-UNSA	Madame Sylvie MIAN Madame Karine SCIPION	<i>En attente de décision de l'UNIPÉF-UNSA</i> <i>En attente de décision de l'UNIPÉF-UNSA</i>
SNCTA-SNPL	Madame Gwenaël Le GUEN	Monsieur Guillaume SINTES
FSU	Monsieur Maxime CAILLON	Madame Véronique CARACO-GIORDANO
Sans étiquette	Madame Gwenaëlle HIRTZIG	

**Article 2**

Le tableau de l'article 4 de l'arrêté du 18 janvier 2023 susvisé est remplacé par le tableau suivant :

<b>Organisations syndicales</b>	<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
FO	Madame Malvina CAUBERE Monsieur Pierre VINCENT-LUCE Madame Claire FELD Monsieur Olivier GLEIZES	Madame Sandrine FOURCHER-MICHELIN Monsieur Thierry LESAULNIER Madame Céline AUGES Madame Juliette HUGUES
CGT	Madame Isabelle LEPLA Monsieur Gaétan SILENE Monsieur Michaël ROUX	Monsieur Joan CHAUSSADE Madame Isabelle ROBERT
CFDT	Madame Carine DUMAS Madame Joëlle MARTICHOUX Monsieur Dominique VINCENT	Monsieur Christian JACOB Monsieur Jean-Philippe GOIN Monsieur Benjamin JACQUES

UNIPEF-UNSA	Monsieur Rachid RAHMOUNI Monsieur Christophe MERLIN Madame Karine SCIPION	Madame Soizic CHRETIEN Monsieur Grégory VIGNA Monsieur Yassine KADRI
SNCTA-SNPL	Madame Gwenaël Le GUEN	Monsieur Tarik HOUARI
FSU	Monsieur Maxime CAILLON	Madame Barbara MARTIN

### **Article 3**

L'arrêté du 7 avril 2025 portant modification de l'arrêté du 18 janvier 2023 relatif à la nomination et désignation des représentants de l'administration et du personnel au comité social d'administration ministériel et au sein de sa formation spécialisée est abrogé.

La directrice des ressources humaines du ministère de l'aménagement des territoires et de la décentralisation est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères de la transition écologique et de la cohésion des territoires, de la transition énergétique et de la mer.

Fait le 8 juin 2026,

Pour la ministre de la transition écologique, de  
la biodiversité et des négociations  
internationales sur le climat et la nature,

Anne DEBAR